LE LIBRE CANARD

Comité écologique Comtat-Ventoux

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'État, des industriels et des partis.

AUTOMNE 2026 - n°96 - PUBLICATION GRATUITE - **LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DES AUTEURS**

COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT - VENTOUX

Maison des Associations
35, rue du Collège - Carpentras

comiteecologiquecomtat@gmail.com
https://www.facebook.com/Comtatventoux/

Trimestriel gratuit
Tirage : 2000 ex. env.

♦♦♦

Directeur de la publication :
Christian GUÉRIN
Graphiste :
Jean-Christophe NOUVEAU
Tirage :
Sce reprographie de
la **Mairie de Carpentras**
Comité de rédaction :
Christian GUÉRIN
Marie-Christine LANASPPEZE
Pierre PASTOR
Michel POIREAU

♦♦♦

Où se procurer le LIBRE CANARD ?

CARPENTRAS :
Mairie, Maison du Citoyen, Espace détente du Pôle Santé, Bibliothèque Inguimbertine, librairie de l'Horloge, cinéma Rivoli, Boulangerie Lot route de Saint Didier, boulangerie du Beffroi, boulangerie, Les Lavandes, Biocoop l'Auzonne, Baguetterie avenue F.Mistral

AUBIGNAN :
Bibliothèque municipale

BEAUMES DE VENISE :
Presse des Dentelles
Boulangerie Maison du Talmelier

SARRIANS :
Boulangerie l'Art du pain (près du LIDL)

CAROMB :
Mairie, Médiathèque

BEDOIN :
Librairie L'astucieuse renarde, Boulangerie, Olivéro-Ravel, Boucherie Pinel

MAZAN :
Bibliothèque municipale, Boulangerie Perlinpainpain et Comptoir du Ventoux, avenue de l'Europe

PERNES-LES-FONTAINES :
Librairie Des bulles et des lignes

♦♦♦

Impression offerte par la Ville de Carpentras

Distribution occasionnelle sur les marchés et événements ponctuels

♦♦♦

Sincères remerciements à nos sponsors, ainsi qu'à nos commerçants dépositaires chez qui vous trouvez notre publication.

MOBILISATION À CARPENTRAS

ÉDITO

Cet été, les vagues de chaleur ont monté d'un énorme cran. Nous les avons tous ressenties dans nos corps. La végétation, arbres, forêts, animaux ont payés un lourd tribut.

Au comité écologique, comme vous tous sûrement, nous avons constaté l'insuffisante anticipation des pouvoirs publics et l'absence d'un cap clair vers une bifurcation écologique planifiée et organisée.

C'est pourquoi ce Libre Canard vous propose un dossier sur le dérèglement du climat, en particulier les canicules : pourquoi ? comment les prévenir ? lutter contre ?

« Qui aurait pu prévoir ? » avait eu le culot de dire le chef de l'État. Or les climatologues et les scientifiques en général alertent depuis cinquante ans sur les risques liés aux dérèglements climatiques, à l'effondrement du vivant et à l'épuisement des ressources, dont l'eau, (voyez l'article sur sa préservation) pour l'équilibre de nos sociétés humaines et de la planète.

Le gouvernement fait des annonces, l'écologie est mise en avant, et régulièrement les budgets sont revus à la baisse : le Fonds Vert chargé de financer la transition se voit régulièrement raboté, les agences gouvernementales comme l'ADEME sont décriées alors que leur travail est de préparer des alternatives.

Au Comité écologique, nous nous sommes donc sentis concernés par l'appel national « Marchons pour le climat, le vivant, la paix et la justice sociale » du 26 septembre… Trois cents personnes étaient là (regardez la photo) pour affirmer leur détermination face à l'inertie des institutions et pour agir, chacun à son niveau, faire évoluer les choses. Nous les remercions de cette mobilisation massive pour une première à Carpentras.

Nous espérons vivement être entendus au niveau national et aussi par les élus locaux, au niveau des territoires où beaucoup de choses peuvent être faites.

Il va falloir aussi faire évoluer nos façons de vivre, de nous déplacer, de nous alimenter, notre cadre de vie. Voyez sur ces sujets l'article du Collectif vélo, découvrez les infos du Héron.

Et pour diminuer l'usage des énergies fossiles, et donc les émissions de gaz à effet de serre si préjudiciables pour le climat, lisez l'article sur le photovoltaïsme.

L'été 2026 que nous avons traversé sera sûrement parmi les plus frais des prochains étés, d'où l'impérieuse nécessité de se préparer personnellement et collectivement et de préparer le territoire. Des jeunes l'ont compris : nous vous invitons à lire leur appel.

Nous espérons que cette mobilisation amorce une dynamique sur le territoire pour que ce sujet soit réellement pris en compte par les différentes collectivités (communes, intercos, Département, Région, État) afin que le futur du territoire s'écrive de façon joyeuse, solidaire et constructive.

L'écologie n'est pas une punition, c'est juste prendre soin de nous tous et du vivant qui nous entoure, (comme les hirondelles et les champignons, voyez ces deux articles).

Les trois coprésidents (Odile Levoyer, Cécile Pajany, Michel Poireau)



CANICULE 2026 : ON NE SAVAIT PAS ?
ON NE SAVAIT PAS QU'IL FALLAIT PRÉVOIR ET AGIR ?

2026 : un été hors normes qui va devenir la norme ; ce que nous avons connu est déjà terrifiant :

- une vague de chaleur étalée sur 53 jours et qui a frappé 90 % du pays, même dans des zones considérées jusque-là comme fraîches ou tempérées en été : la Bretagne, le grand Ouest, la Picardie par exemple
- des températures similaires à celles de Téhéran ou de Tombouctou
- des nuits tropicales qui ont durablement et gravement perturbé le sommeil et le repos de millions de nos compatriotes

Mais les canicules, ce ne sont pas seulement des vagues de chaleur intenses et insupportables accompagnées de sécheresses qui mettent en péril les ressources en eau et le débit des rivières et des fleuves, même les plus importants. Ce sont aussi **des phénomènes dévastateurs qui les accompagnent et les suivent :**



- incendies et pollutions atmosphériques résultant de la dispersion des cendres et des fumées, sans parler de l'effet habituel de l'ozone atmosphérique
- tornades qui emportent les toits des bâtiments
- orages et précipitations inouïs, puisque chaque degré supplémentaire de température entraîne 7 % d'évaporation d'eau en plus dans l'atmosphère. Celle-ci retombe ensuite en pluies intenses causant inondations, éboulements et glissements de terrain.

Les conséquences de ces canicules et des événements extrêmes qui les accompagnent sont dramatiques. Elles affectent le vivant, c'est-à-dire à la fois :

- les humains bien sûr : avec environ 8000 morts supplémentaires cet été, avec des problèmes de santé accrus pour les personnes fragiles, de la fatigue et de la détresse psychique chez beaucoup





- mais aussi les animaux d'élevage (notamment plusieurs millions de volailles par exemple) et les animaux sauvages, morts de soif, d'hyperthermie ou grillés dans les incendies
- la flore, avec la destruction de milliers d'hectares dans les « mégafeux » ; bon nombre d'arbres, de haies, de forêts, qui à court ou moyen terme ne survivront pas.

L'impact économique et social n'est pas moindre

Les pertes de récolte sont considérables pour certaines productions (maïs, herbages et fourrage), tandis que nombre de fruits et légumes sont racornis ou impropres à la vente, ce qui réduit encore les revenus de beaucoup d'agriculteurs et risque de renchérir les prix alimentaires pour les consommateurs.

Les pertes globales pour l'économie sont déjà évaluées aujourd'hui à 15 milliards d'euros ; en attendant des chiffres plus précis (et plus pessimistes encore ?) en cours d'établissement par un groupe de travail du Parlement qui doit intégrer les coûts pour la santé, l'économie, l'agriculture, les infrastructures et les bâtiments .

Et cela n'inclut pas le coût des dommages qui ne font pas aujourd'hui l'objet d'évaluation monétaire, tels que pertes de biodiversité, atteinte aux paysages, etc.

On était pourtant prévenus depuis plus de 30 ans par les travaux des scientifiques, relayés par les réunions des chefs d'État sur le climat, les fameuses COP depuis 1995. On se prépare pour la 36e !

Le dérèglement climatique s'accentue : on va bientôt dépasser la limite maximale de réchauffement moyen de la planète (fixée à 1,5°) que les scientifiques estimaient nécessaire d'éviter, et que les politiques s'étaient en général engagés à respecter, au moins verbalement.

Il se trouve malheureusement que l'Europe et en particulier la France vont se réchauffer encore davantage : on va, d'ici la fin du siècle, vers une France où la température moyenne sera de 4 degrés supérieures. C'est tout notre monde, nos paysages, nos villes, nos campagnes, nos activités, nos modes vie, qui vont être bouleversés dans cette hypothèse.

Il faut donc à la fois poursuivre et accentuer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la transition vers une société écologique, mais aussi se préparer et s'adapter aux effets du dérèglement climatique en cours.

Cela s'appelle l'anticipation, et l'adaptation à la hauteur des risques, qui ont hélas fait cruellement défaut.

L'expérience, vécue par des millions d'hommes et de femmes cet été, a renforcé les prises de conscience et le niveau d'exigence en faveur de

mesures efficaces et ambitieuses, comme en témoignent les enquêtes d'opinion récentes et l'écho rencontré par diverses initiatives locales ou nationales.

C'est dans ce contexte que le Comité Écologique a décidé, dès mi-août, d'interpeller les autorités locales pour les inviter **à mettre en place dans l'urgence des plans locaux canicule.** Vous trouverez le texte envoyé aux responsables locaux dans l'article « Il nous faut des plans locaux canicule ! ». Le caractère complexe et systémique du dérèglement climatique impose en effet des actions multiples et coordonnées prenant en compte à la fois :

- la protection des personnes, de la nature, des biens et des infrastructures
- l'adaptation des activités économiques et des modes de vie
- la préservation des ressources en eau
- les règles d'urbanisme.

Une pétition en faveur de ces plans locaux canicule (PLC) a été lancée avec succès lors du Forum des associations le 5 septembre. Elle est maintenant relayée sur internet (*https://www.change.org/p/%C3%A9laborer-des-plans-locaux-contre-les-canicules*) et nous vous invitons à la diffuser et à la signer massivement.

Certaines collectivités ont accepté de rencontrer le Comité Écologique pour discuter de ces PLC. Nous espérons que le temps de l'action suivra rapidement le temps de la prise de conscience, et nous continuerons à informer les habitants des engagements pris et à prendre, ainsi que d'autres initiatives, en liaison avec les associations de défense de l'environnement du territoire comme nous l'avons fait à Carpentras le 26 septembre avec la Marche pour le climat et le vivant.

Michel Poireau

« IL NOUS FAUT DES PLANS LOCAUX CANICULE »

Lettre aux autorités locales envoyée mi-août 2026

« Nos maisons, nos forêts, nos territoires brûlent. La vie, la sécurité, les biens de nos concitoyens sont menacés. Le bilan économique, social et environnemental de ces cinq vagues successives de canicule depuis juin, est considérable. On ne peut plus regarder ailleurs comme le disait déjà le Président Jacques Chirac.



Les canicules intenses et à répétition que nous venons de connaître vont faire partie de nos étés, avec leur cortège de sécheresses, de désorganisation de la vie sociale et économique, d'atteintes graves à la vie et à la santé des plus faibles, de risques d'incendies de grande ampleur, de pertes agricoles sévères, etc.

L'été 2026 sera malheureusement un été normal ou même un peu frais dans les années qui viennent.

Car chaque degré de réchauffement global en plus compte et va accentuer la fréquence et l'intensité des événements dramatiques que nous vivons cet été 2026. Des actions urgentes et d'envergure s'imposent à tous les niveaux pour se préparer aux canicules à venir et pour en limiter les effets désastreux.



Beaucoup peuvent et doit être entrepris au niveau local, au plus près des citoyens et des territoires. C'est pourquoi le Comité Écologique Comtat Ventoux a décidé de s'adresser aux décideurs locaux, en raison de leurs responsabilités et de leurs capacités d'action au plus près des conditions de vie et de bien-être des habitants.

Nous nous adressons donc aux autorités de l'État dans le département, aux Présidents d'intercommunalités, aux Maires des communes du Comtat Venaissin afin d'engager un dialogue et de porter des propositions concrètes pour la mise en place urgente de Plans Locaux Canicule.

Il faut bien sûr continuer les efforts pour atténuer l'intensité du dérèglement climatique qui frappe la France plus que tout autre pays européen.

Mais il faut aussi s'adapter au plus vite aux effets des canicules intenses et des événements extrêmes qui vont se produire régulièrement désormais.

Les mesures à prendre sont connues et ont parfois commencé à être mises en œuvre ici ou là dans quelques communes, grandes ou petites, comme à Cuers dans le Var par exemple qui y consacre déjà 5 % de son budget.

Le Comité Écologique souhaite appeler l'ensemble des décideurs publics à intégrer dans des Plans Locaux Canicule des mesures destinées en particulier à :

► créer des zones de fraîcheur en ville et des refuges climatiques (endroits accessibles aux personnes les plus vulnérables), qu'il s'agisse de lieux intérieurs rafraîchis tels

biocoop
L'Auzonne Carpentras
Magasin Bio Associatif
OUVERT TOUS LES JOURS
DE 9H À 19H
FERMÉ LE DIMANCHE
283 Avenue ND de Santé
84200 CARPENTRAS
Tél : 04.90.60.20.10 - 09.72.96.20.10
www.biocoopcarpentras.com
auzonne@orange.fr

que bibliothèques, centres sociaux, mairies, équipements culturels, ou d'endroits aménagés à des fins de confort thermique : parcs, jardins, cours d'école végétalisées

► investir dans l'isolation des bâtiments publics et des infrastructures : penser d'abord aux solutions frugales et bas carbone, peu coûteuses et efficaces : pose de volets, d'ombrières, de pare-soleils, brasseurs d'air et ventilateurs, utilisation de la ventilation nocturne et traversante, ou de la ventilation naturelle double-flux type « windcatcher », végétalisation des abords, des murs et ou des toits, recours à des matériaux réfléchissants

► réserver la climatisation aux hôpitaux, crèches, EHPAD ou aux bâtiments d'intérêt public pour lesquels les solutions frugales seraient inopérantes ; car la climatisation est coûteuse sur le plan financier et énergétique, et elle conduit à des rejets de chaleur avec le renforcement de points chauds locaux au détriment de ceux qui ne peuvent s'équiper (produire du froid consiste toujours à déplacer la chaleur ailleurs)

► accroître la végétalisation des villes et villages, en particulier des lieux de vie et d'échange : cours d'écoles, places urbaines, zones commerçantes, etc. : plus d'espaces verts ce n'est pas un luxe mais un investissement.

► réduire les points chauds en remplaçant le bitume par des revêtements clairs et de la végétation chaque fois que possible, en installant des vélums, des fontaines, des brumisateurs dans les lieux publics, etc.

► préserver / restaurer les zones humides, éviter l'imperméabilisation des sols

► optimiser les moyens et conditions d'intervention du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et des pompiers, mener des campagnes d'information et de sensibilisation de la population.

L'été reviendra dans 9 mois, avec des risques qu'on ne peut plus ignorer.

Il nous paraît essentiel que les autorités locales s'engagent à préparer des Plans Locaux Canicules dès à présent, et à en délibérer, pour adapter les priorités afin d'y affecter les budgets et le planning nécessaires.

Nous restons à votre disposition pour tout échange sur ces questions cruciales et sur le suivi de leur mise en œuvre dans l'intérêt de nos concitoyens ».

Le Comité Écologique Comtat-Ventoux

PRÉVENIR LES CANICULES :

UNE URGENCE ÉCOLOGIQUE ET HUMAINE, À LA LUMIÈRE DE LAUDATO SI'

« Au-delà de l'écho médiatique rencontré par la visite du Pape Léon XIV en France fin septembre, il convient de rappeler que le Pape François était intervenu en 2015 avec son encyclique « Laudato Si » sur la nécessité de préserver la planète et de repenser les interactions entre les humains, la société et l'environnement, dans le contexte du dérèglement climatique. Les canicules subies cet été invitent à revisiter ce texte dont l'élaboration a impliqué les meilleurs climatologues.



Un phénomène qui s'intensifie

Les vagues de chaleur ne sont plus des événements exceptionnels. Chaque été, les records de température se multiplient, les services d'urgence se mobilisent et les populations les plus fragiles — personnes âgées, jeunes enfants, travailleurs en extérieur, personnes sans domicile — paient le prix fort de ce dérèglement. Face à cette réalité, la prévention ne peut plus se limiter à des mesures ponctuelles : elle appelle une transformation profonde de notre rapport à l'environnement. C'est précisément ce que le pape François proposait dans son encyclique Laudato Si', publiée en 2015, un texte qui reste aujourd'hui une référence particulièrement intéressante pour penser la crise climatique dans toute sa dimension humaine et spirituelle.



Des chiffres qui alertent

Les données sanitaires récentes confirment l'urgence de la situation. En 2025, Plus de 5 700 décès ont été attribués à la chaleur sur l'ensemble de la saison, et plus de 24 000 passages aux urgences ont été enregistrés, les personnes de 75 ans et plus représentant plus de la moitié de ces recours. L'été 2026 a été le plus chaud enregistré depuis 1900 , avec une température supérieure de +3,6° par rapport à la normale de saison avec des conséquences sanitaires encore plus sévères: la canicule du 17 juin au 2 juillet a provoqué un excès de mortalité de plus de 36 %, avec près de 5 800 décès supplémentaires, une intensité qui a dépassé celle de la canicule historique d'août 2003. Ces chiffres rappellent, dans le langage même des statistiques, ce que l'encyclique énonce en termes éthiques : **les plus âgés et les plus vulnérables paient le tribut le plus lourd du dérèglement climatique.**

« L'écologie intégrale », une clé de lecture

L'un des apports majeurs de l'encyclique est le concept d' « écologie intégrale ». Le pape y développe l'idée que **la crise environnementale et la crise sociale ne forment qu'une seule et même crise,** et qu'on ne peut pas séparer la protection de la nature de la justice envers les plus pauvres. Les canicules illustrent parfaitement cette intuition : ce sont les quartiers les moins végétalisés, les logements les plus mal isolés et les populations les plus précaires qui subissent le plus durement les épisodes de chaleur extrême. Prévenir les canicules, dans cette perspective, ne se réduit pas à installer des climatiseurs ou à distribuer des bouteilles d'eau : il s'agit de repenser l'aménagement urbain, l'accès au logement

digne et la solidarité entre générations.

La responsabilité humaine face au dérèglement climatique

Le texte pontifical insiste sur **le rôle des activités humaines dans le réchauffement de la planète,** pointant notamment l'usage massif des énergies fossiles et les modes de production et de consommation non durables. Cette analyse, reposant sur les travaux des experts du GIEC, **rejoint le consensus scientifique** sur les causes du changement climatique, dont l'intensification des vagues de chaleur est l'une des manifestations les plus tangibles. Reconnaître cette responsabilité collective est un préalable indispensable à toute politique de prévention efficace : il ne suffit pas de gérer les symptômes, **il faut s'attaquer aux causes structurelles.**



Des pistes concrètes inspirées de la conversion écologique

L'encyclique appelle à une véritable « conversion écologique », un changement de mentalité et de comportement individuel et collectif. Appliquée à la prévention des canicules, cette conversion peut se traduire par plusieurs actions concrètes :

- **Végétaliser les villes :** multiplier les arbres, les parcs et les toitures végétalisées pour réduire les îlots de chaleur urbains.
- **Repenser l'urbanisme :** privilégier des matériaux et une architecture qui limitent l'accumulation de chaleur, favoriser la circulation de l'air.
- **Renforcer la solidarité de proximité :** mettre en place des réseaux de veille pour les personnes isolées, comme le préconisent de nombreux plans canicule.
- **Réduire la dépendance aux énergies fossiles :** limiter le réchauffement global reste le meilleur moyen, à long terme, de limiter la fréquence et l'intensité des canicules.
- **Éduquer et sensibiliser :** agir grâce à l'éducation environnementale pour transformer durablement les comportements, dès le plus jeune âge.

Le soin de la « maison commune »

Le pape utilise l'image de la « maison commune » pour désigner la Terre, insistant sur le lien intime entre le soin porté à l'environnement et le soin porté aux personnes les plus vulnérables. Cette vision invite les décideurs publics, les entreprises et les citoyens à **ne pas opposer efficacité économique et protection du vivant.** En matière de prévention des canicules, cela signifie investir dans des infrastructures durables — réseaux de fraîcheur, bâtiments bioclimatiques, gestion raisonnée de l'eau — tout en garantissant que ces investissements bénéficient en priorité aux populations les plus exposées.

Conclusion

La prévention des canicules ne peut plus être pensée comme une simple question technique ou météorologique. Elle s'inscrit dans une **réflexion plus large sur notre modèle de développement, notre solidarité envers les plus fragiles et notre responsabilité envers les générations futures.** En ce sens, Laudato Si' offre un cadre de pensée précieux : celui d'une écologie intégrale qui relie soin de la planète et justice sociale. Face à des étés de plus en plus chauds, cette invitation à la conversion écologique n'est plus un choix philosophique parmi d'autres, mais une nécessité collective et urgente.

Pour aller plus loin, le texte intégral de l'encyclique est disponible sur le site du Vatican (vatican.va)

Pierre PASTOR



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU FACE AUX CANICULES, QUELLE RÉPARTITION ENTRE ACTEURS POUR L'AVENIR ?

L'été 2026 a été l'un des plus secs jamais enregistrés en France jusqu'à aujourd'hui. Un printemps déficitaire en pluies, suivi de vagues de chaleur précoces dès le mois de juin, a plongé le pays dans un régime d'étiage sévère plusieurs semaines avant les dates habituelles. Il y a dans notre pays une **fragilité structurelle de la gestion de l'eau.**



À la mi-août, la quasi-totalité des départements métropolitains était concernée par au moins un arrêté de restriction, et plusieurs dizaines d'entre eux se trouvaient en situation de crise, au niveau le plus élevé du dispositif national. Cette répétition d'épisodes caniculaires, désormais installée dans la durée depuis 2022, ne relève plus de l'exception météorologique.

Une ressource sous tension chronique

Le paradoxe français est bien connu des hydrologues : le territoire reçoit, en moyenne annuelle, un volume de précipitations largement suffisant pour couvrir l'ensemble de tous les besoins du pays. Le problème n'est donc pas tant celui d'une pénurie globale que celui d'un **« désajustement »** temporel et spatial **entre la disponibilité de l'eau et les périodes où la demande est la plus forte.** Les hivers doux et peu pluvieux ne permettent plus de recharger correctement les nappes phréatiques, si bien que le stress hydrique s'installe désormais dès le printemps, plusieurs mois avant le pic estival. Cette situation est aggravée par l'artificialisation des sols, qui limite l'infiltration des eaux de pluie, et par une évaporation accrue liée à la hausse des températures moyennes.



Face à cette dynamique, **la gestion de crise reste indispensable** : les préfectures s'appuient sur quatre niveaux d'alerte croissants — vigilance, alerte, alerte renforcée et crise — pour graduer les restrictions selon l'état réel des bassins versants et des nappes. Ces mesures, allant de la limitation de l'arrosage des jardins jusqu'à la réduction des prélèvements agricoles et industriels, permettent de protéger en priorité l'accès à l'eau potable. Elles constituent cependant **une réponse d'urgence**, dont l'efficacité atteint ses limites lorsque les épisodes de sécheresse se prolongent ou se répètent d'une année sur l'autre.

Répartir l'eau entre acteurs : un enjeu de gouvernance

Au-delà de la réponse conjoncturelle, la question centrale pour les années à venir est celle de la répartition équitable et durable de l'eau entre les différents usages : eau potable pour les populations, irrigation agricole, process industriels, production d'énergie, et maintien des débits nécessaires à la vie des milieux aquatiques. **Ces usages** sont aujourd'hui **mis en concurrence directe** lors des pics de sécheresse, avec des arbitrages souvent tranchés dans l'urgence plutôt que planifiés en amont.

Des outils de planification existent déjà pour organiser cette répartition à l'échelle des bassins : les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, projets de territoire pour la gestion de l'eau, ou encore les volumes « prélevables » définis par usage. Leur montée en puissance suppose toutefois un dialogue renforcé entre collectivités, agriculteurs, industriels et gestionnaires des milieux naturels, afin de **construire des trajectoires de sobriété partagées** plutôt que des rationnements imposés dans l'urgence. Les agences de l'eau jouent à ce titre un rôle croissant, en orientant des financements vers la réutilisation des eaux usées traitées, la modernisation des réseaux de distribution — dont les fuites représentent encore une part significative des volumes prélevés — et le développement de pratiques agricoles plus économes.

Anticiper plutôt que subir

La transition vers une gestion « pro-active » de l'eau **implique un changement de posture** pour l'ensemble des acteurs économiques et territoriaux. Pour les collectivités, cela signifie investir dans la désimperméabilisation des sols urbains et la récupération des eaux pluviales. Pour le monde agricole, cela passe par l'adaptation des cultures aux ressources disponibles localement et par le pilotage plus fin de l'irrigation. Pour les industriels, la sobriété hydrique devient un critère de compétitivité à part entière, au même titre que la sobriété énergétique.

À l'échelle nationale, les pouvoirs publics ont engagé des moyens renforcés pour accompagner cette bascule, avec des dispositifs incitatifs destinés à financer les économies d'eau et la désimperméabilisation. Mais la portée de ces politiques dépendra largement de leur capacité à dépasser la logique des restrictions ponctuelles pour **installer des règles de partage stables et équitables ,** connues à l'avance de tous les acteurs. C'est à cette condition que la ressource en eau, loin d'être un facteur de tension récurrente, pourra devenir un objet de coopération territoriale durable.

En définitive, les canicules à répétition ne doivent pas être lues comme de simples accidents climatiques, mais comme des révélateurs d'un **modèle de gestion à réinventer**. La préservation de la ressource en eau pour les décennies à venir reposera moins sur la recherche de nouvelles sources que sur **la capacité collective à mieux répartir, entre tous les usages, une ressource devenue rare, au bon moment et au bon endroit**.



Pierre PASTOR

Nous vous donnons à lire le texte ci-dessous, magnifique déclaration, un appel poignant des jeunes !

« NOUS AVONS DROIT À UN AVENIR, MAIS AUSSI DE VIVRE MAINTENANT » :

l'appel de la jeunesse le 26 septembre pour le climat, le vivant, la justice sociale et la paix

Nous avons droit à un avenir.

Nous ne sommes ni éco-anxieux ni éco-anxieuses. Nous sommes éco-lucides.

Nous lisons les rapports des scientifiques. Nous regardons dehors. Nous observons l'inaction de nos gouvernements. Et nous tirons les conclusions qui s'imposent.



Cette lucidité nous met en colère. Pas parce que demain sera dur. Parce qu'aujourd'hui l'est déjà. La catastrophe n'est pas à venir : elle a déjà commencé. Les canicules, les sécheresses, les incendies, les récoltes perdues, les personnes contraintes de quitter leur foyer. C'est maintenant. C'est partout.

Plus de 7 300 personnes sont mortes cet été. 100 000 hectares de forêts ont été ravagés par les incendies. 100 000 hectares, c'est dix fois Paris. Une fois de plus, nous faisons face aux conséquences de notre surconsommation et à la destruction de nos propres terres et du vivant, qui rend pourtant possible notre vie sur Terre.

Ces étés qui s'enchaînent ne sont pas « apocalyptiques ». Ils sont tous logiques, prévisibles, prévus d'ailleurs : l'état d'urgence climatique est documenté depuis près de cinquante ans. Nous le savons : cet été sera sans doute l'un des plus frais de toute notre existence.

Nous : collégiens, lycéens, étudiants, jeunes précaires, vivons déjà tout cela dans notre chair. Ce n'est pas le premier été que nous passons sur un asphalte bouillant, sous des chaleurs écrasantes, dans des logements brûlants.

Ces trente dernières années, il ne s'est absolument rien passé qui soit à la hauteur. Des sommets, des déclarations fallacieuses, des promesses jamais tenues, des objectifs sans cesse repoussés. Pendant ce temps, la pollution se répand, le désastre s'aggrave.

Le dérèglement n'est pas une affaire de générations. Nos grands-parents n'en sont pas les responsables. La crise dans laquelle nous nous trouvons est la conséquence des choix de quelques-uns pour s'enrichir et des gouvernements qui les ont laissés faire. Nous ne cherchons pas de coupables par classe d'âge.

Nous sommes inquiètes et inquiets.

Pour nos grands-parents, fragilisés par ces chaleurs extrêmes.

Pour nos parents qui travaillent dehors, sur les chantiers, dans les champs, dans les cuisines, dans les entrepôts, à l'hôpital, dans les écoles, dans les services publics, à qui on demande de tenir dans des conditions qui deviennent invivables.

Pour toutes celles et ceux qui ont été déplacés, évacués, contraints à l'exil par les sécheresses, les incendies et la montée des eaux. Ailleurs comme ici désormais.

Pour nos petites sœurs et nos petits frères, pour les enfants que nous aurons peut-être. Pour la décence de leurs conditions de vie, l'habitabilité d'une planète qui est aussi la leur.

Et oui, pour nous-mêmes et pour nos amis. Parce qu'on ne nous propose aucun avenir digne de ce nom. On nous demande d'organiser notre vie comme si de rien n'était : études pour alimenter la machine, emplois pour l'entretenir, consommation effrénée pour la maintenir à flot.

Nous refusons.

Nous avons droit à un avenir. Nous avons aussi le droit de vivre maintenant. Nous ne voulons pas mettre notre jeunesse en attente d'un monde qu'on nous promet et qui ne vient pas. Vivre au présent, aimer, apprendre, respirer, faire des projets. Ne pas penser notre vie autour de ce qu'engendrera le dérèglement climatique.

Nous voulons nous inscrire dans la continuité de nos aînés. En mars 1944, dans un pays occupé, ruiné, aux heures les plus sombres de son histoire, la Résistance a adopté un programme de reconstruction, « Les Jours heureux ». Sécurité sociale, services publics, retraites, école pour toutes et tous. Ces personnes-là n'ont pas attendu que la situation soit favorable. Ils ont retroussé leurs manches au milieu des ruines, et ils l'ont fait pour tout le monde. Nous comptons suivre leur exemple. Pour notre dignité, nous défendrons l'habitabilité de notre planète.

On dit de notre génération qu'elle ne veut pas travailler. C'est faux. Nous voulons travailler, et nous savons à quoi. Nous voulons rebâtir. Non par sacrifice, mais parce que rien d'autre n'aurait de sens aujourd'hui. L'urgence climatique nous oblige : c'est notre futur très proche qui est en jeu.



L'INTÉRÊT DES CHAMPIGNONS DANS L'AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE

Les champignons occupent une place essentielle dans les écosystèmes naturels. Longtemps considérés uniquement comme des organismes de décomposition, ils sont aujourd'hui reconnus comme de véritables alliés de l'agriculture écologique grâce à leurs capacités biologiques exceptionnelles.

Des acteurs majeurs de la fertilité des sols



Les champignons jouent un rôle fondamental dans le recyclage de la matière organique. En décomposant les feuilles mortes, le bois et les résidus végétaux, ils transforment cette matière en éléments nutritifs assimilables par les plantes. Ce processus enrichit naturellement les sols en humus et améliore leur structure.

Le réseau de filaments souterrains des champignons, appelé mycélium, agit comme une véritable toile vivante dans le sol. Il favorise l'aération, la circulation de l'eau et la stabilité des terres agricoles. Les sols riches en activité fongique sont souvent plus résistants à l'érosion et capables de mieux retenir l'humidité, ce qui devient crucial face aux épisodes de sécheresse.

Les mycorhizes : une symbiose bénéfique

L'un des phénomènes les plus importants en agriculture écologique est la mycorhize. Il s'agit d'une association symbiotique entre certains champignons et les racines des plantes.

Dans cette relation, le champignon aide la plante à absorber davantage d'eau et de nutriments, notamment le phosphore et certains oligo-éléments difficiles d'accès. En échange, la plante fournit au champignon des sucres issus de la photosynthèse.

Cette coopération naturelle améliore :

- la croissance des cultures ;
- la résistance au stress hydrique ;
- la tolérance aux maladies ;
- la qualité des récoltes.

De nombreuses études montrent que les plantes mycorhizées nécessitent moins d'engrais chimiques et résistent mieux aux conditions difficiles. Les agriculteurs écologiques utilisent donc de plus en plus des des champignons adaptés au niveau des racines pour renforcer la vitalité des cultures.

Une alternative aux produits chimiques

Certains champignons sont capables de lutter naturellement contre les parasites et les maladies des plantes. On parle alors de lutte biologique.

Des espèces comme le genre Trichoderma protègent les cultures contre des champignons pathogènes présents dans le sol. Elles occupent l'espace, produisent des substances antifongiques et stimulent les défenses naturelles des plantes.

D'autres champignons peuvent également être utilisés comme bio-insecticides. Ils infectent certains insectes ravageurs sans nuire aux autres organismes ni à l'environnement. Cette approche permet de réduire l'utilisation des pesticides chimiques, souvent responsables de pollutions et de pertes de biodiversité.

Les champignons et la biodiversité agricole

Les systèmes agricoles écologiques cherchent à imiter le fonctionnement des écosystèmes naturels. Les champignons y jouent un rôle central en favorisant les interactions entre les plantes, les bactéries et les animaux du sol.

Une forte diversité fongique contribue à la résilience des « agroécosystèmes ». Les cultures résistent donc mieux aux maladies, aux aléas climatiques et aux déséquilibres biologiques grâce à des pratiques comme l'agroforesterie, le paillage, les cultures associées ou la réduction du travail du sol, qui favorisent le développement des champignons bénéfiques.

À l'inverse, l'usage intensif de pesticides et le labour profond peuvent détruire les réseaux mycéliens et appauvrir durablement les sols.

Des perspectives pour l'agriculture de demain

Les recherches sur les champignons ouvrent aujourd'hui de nombreuses perspectives. Certains scientifiques travaillent sur la « mycoremédiation », une technique utilisant les champignons pour dépolluer les sols contaminés. D'autres explorent leur potentiel dans le stockage du carbone ou dans la création de fertilisants naturels.

L'agriculture écologique s'appuie de plus en plus sur ces organismes discrets mais essentiels, en favorisant les équilibres biologiques plutôt qu'en cherchant à les remplacer par des intrants chimiques.



Conclusion

Les champignons représentent bien plus que de simples décomposeurs : ils sont des partenaires clés de l'agriculture écologique. Grâce à leur action sur les sols, leur association avec les plantes et leur rôle dans la lutte biologique, ils participent activement à la construction d'une agriculture durable, résiliente et plus respectueuse de l'environnement.

Préserver et encourager la vie fongique dans les sols constitue donc un enjeu majeur pour l'avenir de l'alimentation et de l'environnement.

Jean-Claude SZALENIEC

ACCOMPAGNER DES CLASSES À VÉLO, OU LE PLAISIR DE ROULER AVEC DES ENFANTS.

Témoignage d'une bénévole impliquée dans l'accompagnement des enfants en sortie vélo :

Depuis l'an dernier, une douzaine de membres du Collectif Vélo Carpentras et alentours sont habilités par l'Éducation nationale à accompagner les classes. Il s'agit souvent, lorsqu'il manque des parents accompagnateurs, de participer à la sortie qui clôture le cycle d'apprentissage. Nous travaillons en collaboration avec les ETAPS de la CoVe, les éducateurs sportifs qui prennent en charge une partie du sport à l'école aux côtés des professeurs. Parfois, nous renforçons également l'encadrement lors des séances d'initiation à l'école.



Le long du canal de Carpentras vers Serres avec une classe de l'école des Amandiers
Photo Collectif Vélo

Ce sont les élèves de CM1, CM2 et 6e qui peuvent sortir à vélo en ville et sur la route. À Carpentras, ils bénéficient des vélos mis à disposition par la Cité éducative. Dans les villages aux alentours, à Aubignan, Loriol, Beaumes-de-Venise ou encore La Roque sur Pernes, les élèves s'initient avec leur propre vélo.

Aux côtés de l'enseignant et de l'éducateur sportif, notre rôle consiste à vérifier l'état des vélos avant de partir, à assurer la sécurité d'un groupe d'élèves pendant le trajet, et à rassurer les enfants qui ne sont pas toujours très à l'aise sur une selle. Quand c'est possible, nous reconnaissons le trajet à l'avance afin d'en anticiper les points qui pourraient s'avérer dangereux. Nous apprécions particulièrement le contact avec les élèves et le fait de les voir évoluer au fur et à mesure de la sortie : en prenant de l'assurance, ils sont plus bavards, plus souriants, moins crispés sur leur guidon. Pour certains, rouler à vélo est un gros effort très inhabituel !

Le vélo, bonne école pour la confiance en soi !

Je me souviens plus particulièrement du jeune Arthur, lors de la boucle réalisée de Carpentras à Beaumes-de-Venise un jour de juin. Très stressé, il m'expliquait le matin combien il était fatigué, car il n'avait pas dormi la nuit à l'idée de cette journée à vélo, combien il avait mal au ventre. Il passait son temps à râler contre le camarade de devant qui ne l'attendait pas, contre l'herbe du bord du canal qui n'était pas fauchée, contre le canal dans lequel il risquait de tomber, contre la chaleur, le soleil, la sueur qui lui coule dans les yeux, sa gourde vide… J'ai passé la matinée à le rassurer comme je pouvais, à l'encourager pour que nous ne perdions pas de vue le groupe. L'après-midi, quelle ne fût ma surprise quand, sur la route du retour, il se mit à chanter en anglais, tapotant des doigts en rythme sur le guidon et m'annonçant avec un grand sourire : « je batifole, Madame, je batifole ! ».

Cette nouvelle année scolaire s'annonce bien. Pour notre plus grande satisfaction, l'école de Loriol et une classe des Amandiers ont déjà fait appel à nous pour des cycles vélo de l'automne et du printemps. Nul doute que bien d'autres vont suivre. De quoi nous réjouir puisque tout ce qui permet de faire découvrir le vélo au plus grand nombre nous plaît !

Nathalie Lenormand



Pendant l'année scolaire 2025 2026, le Collectif Vélo a accompagné 11 classes de primaire ainsi que les quatre classes de 6e du collège Fabre pour l'obtention du SRAV (« Savoir Rouler à vélo » : recommandation de l'Education Nationale). Plus de 300 enfants en ont bénéficié, pour près de 140 heures de bénévolat.

À l'occasion de ces sorties, nous constatons le manque d'aménagements adaptés (exceptée la via Venaissia) et la vitesse encore trop importante des véhicules motorisés.

À quand de réels efforts des collectivités, pour que petits et grands puissent se déplacer en sécurité à vélo et réduisent ainsi dépenses en carburant, émissions carbone et polluants, pour le bien être de tous ? Merci aux élus pour leur attention.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Scannez moi !

Une initiative intéressante lancée par la COVE et la mairie d'Aubignan, relayé par le Collectif Vélo :
Participez au questionnaire citoyen jusqu'au 19 décembre 2026 !
Contribuez au diagnostic du projet de liaison en mobilités actives Aubignan – Via Venaissia
Que vous habitiez Aubignan ou que vous vous y rendiez régulièrement ou non, donnez votre avis sur les itinéraires proposés en participant à l'enquête !

Des dates à retenir :

► Le **samedi 3 octobre** : déambulation « A vos souhaits ! » Balade dans Carpentras. Venez nous montrer les endroits à améliorer. Rendez-vous à 10 h devant l'Inguimbertine

► Le **samedi 14 novembre** : « Visite en selle, pédalez, l'histoire est dans la rue ». Visite à vélo des noms de rues de Carpentras, avec Wenzel Glasauer, médiateur du patrimoine de la CoVe. Rendez-vous à 10 h devant l'Inguimbertine

► Le **samedi 19 décembre** : « Cyclistes, brillez ! » Déambulation nocturne avec les vélos décorés et lumineux en lien avec la campagne de la FUB. Rendez-vous à 17 h devant l'Inguimbertine

Contact : *collectif.velo.carpentras@gmail.com*

Si vous le souhaitez et si ce n'est déjà fait, envoyez-nous un mail pour vous inscrire sur notre liste de diffusion.

LE HÉRON GRIS M'A DIT :

Ah ! Ces jours-ci j'ai glané quelques informations que j'ai bien envie de vous transmettre :

► Une étude, sur un an, dans différentes **grandes surfaces**, a permis de comparer **les prix d'un panier de 24 fruits et légumes** : ceux produits en agriculture conventionnelle et ceux produits en agriculture bio ; la différence ?

DANS LES GRANDES SURFACES, LA MARGE PRATIQUÉE SUR LES VÉGÉTAUX BIO EST, EN MOYENNE, 81 % PLUS ÉLEVÉE que la marge sur les végétaux conventionnels. (Source : Que choisir n°659-juillet-août 26)

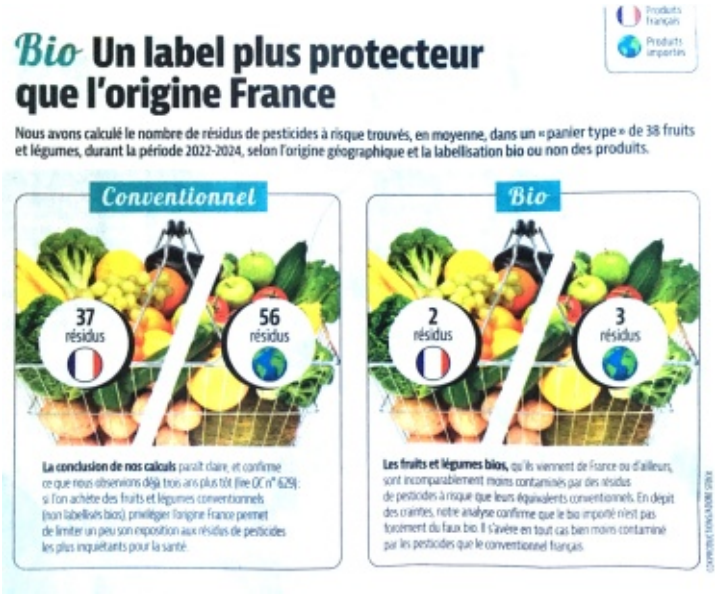
Alors comme ça, c'est sûr, « le bio est cher » comme certains disent ! Pourtant bien meilleur, plus nourrissant, bon pour la santé, respectueux des sols… Mais pas pour les porte-monnaie limités ? C'est vrai ça ? Pas sûr !

Les magasins bio, eux, n'augmentent pas abusivement leurs marges, la vente directe par les producteurs bio est nettement plus économique, et il y a les AMAP. Il y en a tout ça près de chez vous. Alors boycottez les grandes surfaces !

Quand est-ce que vous vous révolterez contre cette situation où les supermarchés utilisent les produits bio pour faire plus de marges et les rendre peu accessibles à toute la population ?

► Et que diriez-vous de **moduler les tarifs de péage des autoroutes en fonction de la vitesse moyenne des usagers ?**

Une action en cours propose que les conducteurs qui acceptent volontairement de réduire leur vitesse de 20 km à l'heure et de rouler en moyenne à 110 km/h, bénéficient d'une **BAISSE DE 50 % DU PRIX DES AUTOROUTES.**



En même temps, cela réduira la consommation de 16 % pour les véhicules à essence, ou de 25 % pour les véhicules électriques.

Sachez que les sociétés d'autoroutes ont accumulé en 2024 (derniers chiffres connus) un chiffre d'affaires de 12,7 milliards d'euros et reversé à leurs actionnaires la somme de 4 milliards !

Allez voir l'initiative de l'association « Agir pour l'environnement : « MOINS VITE, MOINS CHER » : *http://lc.ape-asso.fr/moinsvite*. Interrogeons les sociétés d'autoroutes afin qu'elles agissent contre le dérèglement climatique. Rappelons qu'il est généré en grande partie par l'utilisation d'énergies fossiles, donc par **les déplacements qui comptent pour 1/3 des émissions totales de CO2.**

Propos recueillis par Marie-Christine LANASPÈZE

L'AGRIVOLTAÏSME ? C'EST QUOI ?

SON INTÉRÊT ET SES POINTS NOIRS

L'AGRIVOLTAÏSME, ce sont des panneaux photovoltaïques au sol, installés entre des cultures (prairies, vignes, arbres fruitiers, lavandes, etc) ou sur des friches agricoles.

Cela combine deux productions sur une même surface : de l'énergie d'origine solaire et une production agricole avec un plus pour les agriculteurs : protection contre la chaleur pour le bétail, protection contre la grêle.



Une loi, la loi APER, encadre ce nouveau type de production d'électricité en proposant un contrat aux agriculteurs. Voyons de plus près l'intérêt de cela, et ce qui pose problème.

Suite à l'Assemblée Générale de la SCIC CIBRAV,* le 13 juin 2026, des représentants du distributeur d'électricité ENERCOOP**, des membres de FNE, de « Terre de Liens », du Parc Naturel Régional du Ventoux, et de la Confédération Paysanne, ont fait part de leurs différents points de vue sur le sujet de l'agrivoltaïsme. Les participants en ont pris connaissance, ont échangé… et se sont fait une opinion sur les points forts et les points faibles de l'agrivoltaïsme.

Qu'en est-il ressorti ? Pour ou contre ? **Les réponses sont nuancées et complexes :**

● C'est le propriétaire du sol qui est sollicité pour donner son accord à l'utilisation de ses terres, et donc qui y a un intérêt financier certain.

Le développeur signe un bail long sur 20, 30 ou 40 ans avec le propriétaire. Or 2/3 des surfaces étant exploitées en fermage, les paysans sont donc dépendants de l'agrovoltaïsme sans l'avoir choisi. Et le bail du propriétaire au fermier est d'une durée différente et variable.

● L'intérêt pour les développeurs est de pouvoir faire des centrales PV*** sur des surfaces plus importantes que les toitures, les serres ou les couvertures de parkings.

Or l'utilisation de friches agricoles bloquent des surfaces qui ne pourront plus être remises en culture pendant de longues années une fois l'installation faite, alors qu'il y a des délaissés par exemple

autour des autoroutes, et des friches industrielles et commerciales.

● Les terres agricoles représentent 52 % de la surface en France et actuellement seulement 1 % sont utilisées pour l'installation de photovoltaïque, c'est très peu.



La pression foncière est importante. On a besoin d'énergie décarbonée, ainsi que d'une relocalisation en France de la production d'énergie : comment et où installer du PV ?

● La loi APER, pour certains, paraît plus en faveur du développeur de PV que de l'agriculteur, quand, pour d'autres, la réglementation est très stricte, avec des zones témoins et des contrôles (annuels).

Ainsi l'agriculteur doit pouvoir conserver une production égale à 90 % de ce qu'il produisait précédemment ; si ce n'est pas le cas ou qu'il souhaite revenir sur l'installation de panneaux PV, au bout de 18 mois le développeur doit démonter l'installation.

Mais cette réglementation est-elle vraiment appliquée ? Les choses paraissent encore floues.

L'analyse des expérimentations avec de petites centrales n'est pas vraiment faite, on manque d'organismes indépendants pour contrôler ces projets expérimentaux. Et des installations beaucoup plus grandes, sur plusieurs dizaines d'hectares, sont déjà en projet.



De même, la pression des installateurs sur les agriculteurs pour des couvertures de serres et de hangars est très forte : il y a 15 demandes par mois d'installations PV sur des hangars dans le Vaucluse : hangars nécessaires à l'agriculteur ou simplement porteurs de panneaux ? Y a-t-il des contrôles ? On manque de données là-dessus.

● Pour toutes les centrales photovoltaïques au sol, Il faut demander un permis de construire et passer par la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) : cette commission est-elle assez exigeante ?

● Les loyers proposés peuvent provoquer de la spéculation foncière et sont déconnectés de la réalité des ressources : 15 000€ par hectare par exemple quand Enercoop** en propose 1500 à l'agriculteur pour installer chez lui du PV.

● Les « avantages » expliqués aux agriculteurs, n'en sont pas toujours :

► la protection contre la chaleur pour le bétail sous les panneaux : l'herbe n'y pousse

► l'eau ruisselle sur les panneaux, il se crée des rigoles autour.

Il faudrait des panneaux « trackers » orientables, manipulables par l'agriculteur selon la météo (à mettre verticaux quand il pleut par exemple, qui tourneraient avec le soleil), une tâche supplémentaire.

Certains agriculteurs ressentent l'agrivoltaïsme comme une fausse réponse à leurs problèmes, économiques en particulier, avec l'attraction d'une rémunération, quand ils voudraient être payés pour leur travail de paysans, et ils se sentent coincés par la durée du contrat (20, 30 ou 40 ans).

● Dans notre région – touristique – la dégradation du paysage risque d'être très importante, le paysage va changer avec l'installation de PV.

Finalement tous les partenaires présents **souhaitent que l'installation de PV** soit **au service de l'agriculteur**, que ceux-ci soient associés à la maîtrise des projets, et que ces installations **participent au développement** local, avec des parcs photovoltaïques de 3 à 5 hectares, faits d'abord dans une logique d'auto-consommation, et d'énergie partagée qui bénéficierait aux populations locales.

Actuellement c'est un sujet subi le plus souvent, une contrainte acceptée par l'agriculteur.

Un travail de concertation, entre les élus, les agriculteurs, les développeurs, est indispensable au préalable à toute installation d'agrivoltaïsme.

Et cela n'exclut pas des comportements d'économie et de sobriété dans l'utilisation de l'énergie : **« Notre énergie a du culot, elle prône la sobriété »** dit ENERCOOP

Synthèse faite par Marie-Christine LANASPÈZE

** CIBRAV est une Société Coopérative d'Interêt Collectif basée à Bedoin qui mène à bien des projets d'installations photovoltaïques pour des collectivités, et assiste les particuliers*

*** ENERCOOP est un fournisseur d'électricité qui développe exclusivement des projets d'énergies renouvelables*

**** PV : le photovoltaïque*

LA BAGUETTERIE
ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER
486 av. Frédéric Mistral - CARPENTRAS
04 90 67 11 52

AU SECOURS DES HIRONDELLES

Qui ne connaît pas ses acrobates du ciel au manteau blanc et noir qui reviennent à chaque printemps dans nos villes et village après avoir passé l'hiver en Afrique ?

Les hirondelles de fenêtre retrouvent chaque année la maison où elles sont nées pour nidifier et élever leurs petits hirondeaux avant de repartir en septembre pour leur grand voyage vers des contrées plus chaudes.



Ce sont des oiseaux qui rendent d'immenses services à l'Homme puisqu'elles se nourrissent d'insectes volants comme les mouches, moustiques, moucherons, pucerons et petits diptères, ce qui en fait un régulateur naturel des populations d'insectes (une seule hirondelle peut capturer 3000 insectes quotidiennement).

Malheureusement pour de multiples raisons (pesticides, changement climatiques, modification des façades, artificialisation des territoires.), leurs effectifs régressent de façon inquiétante : entre 2003 et 2017, les populations d'hirondelles et de martinets de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont diminué de 67 à 81 % ...

La LPO (Ligue pour la protection des Oiseaux) est vigilante et conduit des actions en faveur de leur préservation : transmission de connaissances (intervention dans les établissements scolaires notamment), formations, suivi des populations (inventaires sur toutes les communes du PNR Ventoux), actions de protection, ... et collaboration avec les collectivités pour la préservation des nids.



C'est ainsi que le 9 avril, nous avons été alertés par la police municipale de Caromb. Un projet de travaux sur toiture devait démarrer sur une maison de village, au cœur d'une colonie d'hirondelles (plus d'une vingtaine de nids sous les génoises). Réaliser des travaux en cette période de l'année risquait d'être catastrophique pour toute cette colonie. En outre, la loi protège cette espèce : elle interdit donc tout dérangement et toute destruction des nids.

Heureusement, la Maire de Caromb, avec laquelle le groupe local de la LPO a une bonne collaboration, avait décidé de ne pas signer l'arrêté de voierie permettant l'intervention d'une nacelle sans l'aval de la LPO.

Contact a alors été pris avec la propriétaire qui s'est montrée assez sensible au « dérangement » qu'occasionnaient les travaux. Mais elle ne voulait pas revenir sur la nécessité d'intervenir comme prévu fin avril, arguant que ceux-ci étaient urgents puisqu'elle avait des entrées d'eau dans sa maison.

A noter que, alors qu'au cours de l'échange téléphonique avec cette personne au pied de l'immeuble, un magnifique ballet d'hirondelles s'était formé dans le ciel au-dessus de la petite place, belle coïncidence, comme si nos messagères du printemps tout droit rentrées d'Afrique étaient venues appuyer ma démarche.

Il a fallu ensuite s'adresser à l'entreprise pour voir si on pouvait trouver une solution.

De la discussion avec le patron, personne cordiale et très sensible aux questions de protection de la biodiversité, l'idée a émergé de bâcher les cheminées et d'attendre la fin de la nidification pour entreprendre les travaux.

Le 13 avril, on apprenait, satisfaits et soulagés, que la propriétaire était d'accord pour repousser les travaux à fin septembre. Nous avons immédiatement informé la police municipale que le problème était réglé et que la colonie d'hirondelles était sauvée.

Moralité, voici une situation exemplaire qui montre qu'on peut agir quand on a une municipalité concernée et efficace, quand on évoque la loi tout en laissant une porte ouverte, quand on a affaire à des entreprises sensibles aux questions d'environnement.

Merci à la propriétaire qui a accepté le report des travaux et m'a même proposé de monter à l'occasion au dernier étage de sa haute maison de village pour y admirer les hirondelles qui nichent juste au-dessus de ses fenêtres et a accepté de rencontrer les élèves de l'école élémentaire s'ils sont associés (projet en cours) au prochain comptage.

Jean-Luc DEVEAUX,

bénévole du groupe local de la LPO PACA

BULLETIN D'ADHÉSION

Remplissez le bulletin ci-dessous et retournez-le, accompagné d'un chèque de **16 €** pour une adhésion simple, **25 €** adhésion couple / famille, à partir de **20 €** pour les adhérents bienfaiteurs, à l'ordre du **Comité Écologique**, à l'adresse suivante :

Nom Prénom

Adresse

.....

Téléphone e-mail

☐ Je suis également intéressé·e par les informations concernant le collectif vélo.